



SURVEILLANCE MEDICALE REGLEMENTAIRE

FEDERATION FRANCAISE DE SKI

CIE/POLE ESPOIR

ATHLETES CENTRES INTERREGIONAUX D'ENTRAINEMENT/ POLE ESPOIR

1. Examens médicaux obligatoires pour valider son inscription ou maintien dans le PROJET PERFORMANCE FEDERALE (PPF) de la FFS athlètes CIE/Pôle espoir :

- **2 FOIS PAR SAISON :**

UN BILAN MEDICAL COMPLET DANS UN PLATEAU TECHNIQUE COMPRENANT :

- Un examen clinique
- Un entretien diététique réalisé par le médecin du sport ;
- Un bilan psychologique réalisé par le médecin du sport ;
- Un questionnaire de surentraînement adapté à l'âge ;
- Une analyse d'urine.

- **1 FOIS PAR AN**

- Un ECG de repos ;
- Un dépistage visuel toutes disciplines et auditif en biathlon.

(Examens pris en charge par la FFS uniquement pour les athlètes classés sur les Listes Ministérielle « Espoirs » et non pris en charge par la FFS pour les athlètes Non Classés)

2. Examens médicaux supplémentaires mais non règlementaires conseillés pour les CIE/Pôle espoir par la commission médicale :

- **1 FOIS PAR AN A PARTIR DE 15 ANS**

- Un bilan biologique complet ;
- Un bilan dentaire ;
- Un bilan isocinétique des genoux dans les disciplines alpines ;
- Une EFR dans les disciplines nordiques (ski de fond, biathlon, combiné nordique) ;
- Un examen ophtalmo complet dans les disciplines alpines

- **1 FOIS TOUS LES 4 ANS A PARTIR DE 15 ANS**

- Une épreuve d'effort avec échanges gazeux.

- **1 FOIS DANS LA CARRIERE**

- A PARTIR DE 15 ANS

- Un examen psychologique réalisé par un psychologue du sport ;
- Une EFR dans les disciplines alpines (alpin, freestyle, snowboard) et saut à ski ;
- Une radio EOS dans les disciplines alpines : âge et confirmation de sa réalisation en projet.

- A PARTIR DE 18 ANS

- Un bilan neurocognitif réalisé par un neurologue spécialisé dans les commotions cérébrales dans les disciplines alpines (alpin, freestyle, snowboard) et saut à ski et combiné nordique ;
- Un bilan isocinétique du dos pour toutes les disciplines.

(Examens non pris en charge par la FFS)